

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 15
Procurations : 1
Votants : 16

N° 2023 7 14

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 8 décembre à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DELGENES, ESTRADE, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, GUILLEMAT et PONS.

A donné pouvoir :

Mme SALOMÉ à Mme PONS

Absents excusés :

Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, DESAINT, PITORRE, RIGAL, ROOU, SANEGRE et THIOUX.
Mrs DEJEAN FONTA et GOURMANDIN.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

**OBJET : VOLET FINANCIER : demande de financements 2024 :
équipements des cantines scolaires**

Géraldine PONS, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge des finances, informe les membres présents des aides possibles allouées par le Conseil Départemental de l'Ariège pour l'acquisition de matériel pour les cantines scolaires.

La participation du Département est de l'ordre de 25 % du coût HT du montant des investissements réalisés avec un montant minimum de 2 000 euros

Il propose, donc, à l'assemblée de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ariège pour l'équipement des cantines scolaires.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Montant de l'investissement : 4 959.14 € H.T

Aide sollicitée :

Aide Département 25 % :	1 239.78 €
Autofinancement commune :	3 719.36 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de matériel pour les cantines scolaires.

➤ et **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ariège dans le cadre des aides à l'acquisition de matériel pour les cantines scolaires selon le plan de financement décrit ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 11 décembre 2023

Le Maire,
Louis MARETTE



Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER